

## QUESTIONNAIRE SUR LA POLITIQUE FAMILIALE

### QUELLE POLITIQUE FAMILIALE POUR GENEVE APRES LES ELECTIONS AU GRAND CONSEIL ?

---



Jean Blanchard et Marie-Eve Zufferey, attachés de communication  
Avec la collaboration de Myriam Girardin de l'Observatoire des familles

Avril 2018

## Table des matières

Introduction.....	3
I. Les mesures pour aider à la conciliation vie familiale – vie professionnelle.....	4
Données chiffrées.....	4
Commentaires .....	5
II. Les obstacles à l'accès aux prestations familiales .....	7
Données chiffrées.....	7
Commentaires .....	8
III. Mesures pour améliorer l'accès des familles aux prestations de soutien .....	9
Données chiffrées.....	9
Commentaires .....	10
IV. Mesures pour développer la politique familiale .....	11
Données chiffrées.....	12
Commentaires .....	14
V. Observatoire et/ou Secrétariat des familles .....	16
VI. Annexes.....	18
Annexe 1 : Questionnaire .....	18

## Introduction

77 candidats au Grand Conseil, sur les 500 contactés ont répondu aux questions posées par l'Association Avenir Familles sur la politique familiale à Genève (cf. Annexe 1, p. 17). Elles portaient sur la conciliation vie familiale – vie professionnelle, les mesures pour l'améliorer, les obstacles à l'accès aux prestations familiales, les propositions des candidats pour favoriser l'accès aux prestations et les mesures qu'ils préconisent pour développer la politique familiale lors de la prochaine législature.

Les questionnaires ont été envoyés aux secrétariats des sept partis déjà présents au Grand Conseil, qui les ont faits suivre. Le taux de réponse par parti et par genre se ventile ainsi :

- Ensemble à Gauche : 4 personnes (2 hommes / 2 femmes)
- Mouvement Citoyens genevois : 9 personnes (7 hommes / 2 femmes)
- Parti Démocrate-chrétien : 14 personnes (10 hommes / 4 femmes)
- Parti Libéral-radical : 10 personnes (6 hommes / 4 femmes)
- Parti socialiste : 21 personnes (13 hommes / 8 femmes)
- Union démocratique du centre : 3 personnes (3 hommes)
- Les Verts : 16 personnes (8 hommes / 8 femmes)

57 hommes ont répondu au questionnaire et 20 femmes.

L'intégralité des 77 réponses peut être consultée sur le site d'Avenir Familles à l'adresse :

<https://www.avenirfamilles.ch/questionnaires.html>.

Etant donné le pourcentage de réponses obtenues, elles ne peuvent pas être considérées comme représentatives des opinions au sein de chaque parti, surtout pour certains partis, comme Ensemble à Gauche ou l'Union démocratique du centre qui ont un très faible taux de réponses, mais elles permettent tout de même de distinguer certaines grandes tendances.

## Avenir Familles

*Créée en 2015, l'association Avenir Familles a pour objectif de favoriser le développement d'une politique familiale à Genève en rassemblant, partageant, collectant et analysant les informations sur les familles. Elle approfondit annuellement un axe de recherche, qu'elle reprend lors des Assises de la famille, qui regroupe les familles, les professionnels et les associations travaillant en lien avec cette thématique.*

*L'Association Avenir Familles a été initiée par l'Office protestant de consultations conjugales et familiales, Pro Juventute Genève et l'Université de Genève.*

## I. Les mesures pour aider à la conciliation vie familiale – vie professionnelle

### Données chiffrées

Les principaux chiffres par ordre décroissant et par genre

<b>Variables</b>	<b>Nombre total</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Nombre d'hommes</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Nombre de femmes</b>	<b>Fréquence</b>
Problématique Majeure	58	75%	38	78%	20	71%
Plus de crèches	43	56%	27	55%	16	57%
Congé parental	29	38%	14	29%	15	54%
Congé paternité	25	33%	14	29%	11	39%
Horaires des crèches plus souples	11	14%	7	14%	4	14%
Développer les gardes Mary Poppins	8	10%	4	8%	4	14%
Diversifier les modes de garde	7	9%	4	8%	3	11%
Aide aux proches aidants	6	8%	1	2%	5	18%
Renforcer les moyens pour l'accueil para et périscolaire	6	8%	4	8%	2	7%
Aménagement horaires scolaires et cantines	5	7%	3	6%	2	7%
Soutien à la parentalité	5	6.5%	2	4.1%	3	10.7%
Favoriser l'accueil continu des élèves	5	6.5%	4	8.2%	1	3.6%

## Commentaires

### Une problématique majeure

La conciliation vie professionnelle - vie familiale est une problématique quasi unanimement reconnue comme majeure (75% des répondants), qui fédère les partis. Certains nuancent le propos en déclarant qu'il s'agit simplement d'une problématique importante, qui touche toutes les villes en Suisse. La généralisation du travail féminin, le coût de la vie à Genève qui oblige souvent les deux parents à exercer une activité professionnelle à temps plein, la pression exercée sur le marché du travail et les distances parcourues pour se rendre sur son lieu de travail sont principalement évoqués.

Parmi les 45 mesures énumérées par les candidats, c'est clairement tout ce qui concerne la politique des crèches, qui est d'abord identifié comme un obstacle à la conciliation vie familiale – vie professionnelle.

### Enfance

Pour résoudre la problématique de la conciliation vie familiale et vie professionnelle, personne ne propose le retour d'un des parents à la maison pour assumer les tâches éducatives - même si 3 personnes demandent que les parents puissent avoir un temps éducatif - mais plutôt une extension de la garde des jeunes enfants. La moitié des répondants (56%) souhaitent une augmentation des places en crèche avec des horaires plus souples. Dans les mêmes proportions, hommes et femmes veulent plus de places en crèche. Conscients du coût de ces places, certains demandent que les entreprises soient plus actives et participent financièrement au développement des crèches ou qu'elles soient mieux réparties au niveau communal. Au-delà des crèches, plusieurs candidats, aimeraient une diversification des modes de garde avec des gardes privées, thématique qui renvoie également au développement des gardes Mary Poppins.

Après la petite enfance, plusieurs répondants voudraient que des mesures soient prises pour les enfants d'âge scolaire dans le sens d'une plus large prise en charge des enfants par les institutions. Renforcer les moyens pour l'accueil parascolaire et périscolaire ; aménager les horaires scolaires et des cantines, ainsi que favoriser l'accueil continu des élèves sont proposés par les candidats des différents partis. Une plus grande prise en charge des élèves pendant les vacances scolaires est demandée également.

### Congés

Avec 38% des réponses, le congé parental arrive en troisième position. Si cette problématique rencontre un tel succès, c'est clairement grâce au parti socialiste et aux écologistes. Aucun candidat UDC ou libéral-radical ne plébiscite, par contre, le congé parental, ni même le congé paternité, qui est surtout une revendication des démocrates-chrétiens. Davantage que les hommes, les femmes souhaitent voir leur compagnon bénéficier d'un congé paternité. Elles sont 39% à se déclarer en faveur du congé paternité contre 29% des hommes. Elles revendiquent également plus largement un congé parental, 54% des femmes sont en faveur du congé parental contre 29% des hommes. D'une manière générale, on peut

dire qu'elles valorisent davantage les congés qui permettent de passer du temps avec les jeunes enfants, alors que les hommes préfèrent envisager des moyens de garde des enfants à travers les crèches, les horaires plus souples et l'accueil continu des élèves.

### **Autres demandes**

L'aide aux proches aidants apparaît ensuite dans les mesures les plus citées, une aide qui pourrait prendre la forme d'une défiscalisation des proches aidants comme proposé dans les mesures de politique familiale.

## II. Les obstacles à l'accès aux prestations familiales

### Données chiffrées

Les principaux chiffres par ordre décroissant et par genre

<b>Variables</b>	<b>Nombre total</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Nombre d'hommes</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Nombre de femmes</b>	<b>Fréquence</b>
Complexité des demandes	39	51%	22	45%	17	61%
Manque d'information	38	49%	23	47%	15	54%
Gêne de demander de l'aide	13	17%	10	20%	3	11%
Difficultés linguistiques	11	14%	5	10%	6	21%
Barème RDU, plafond trop bas	9	12%	7	14%	2	7%
Effet de seuil	8	10%	5	10%	3	11%
Accès uniquement par internet	5	7%	1	2%	4	14%

## **Commentaires**

19 obstacles à l'accès aux prestations sont énumérés par les candidats, dont les principaux chiffres figurent dans le tableau ci-dessus.

### **Manque d'information et complexité des demandes**

Tous les répondants ne sont pas unanimes pour dire qu'il existe des obstacles à l'obtention des prestations familiales, mais s'il faut en identifier, ils pointent prioritairement du doigt la complexité des demandes (39 personnes) et le manque d'information (38 personnes). Les réponses montrent clairement que ce sont principalement les candidats socialistes et écologistes, ainsi que dans une moindre mesure les démocrates-chrétiens, qui pensent qu'il y a des obstacles aux prestations et en identifient plusieurs. D'une manière générale les libéraux-radicaux restent en retrait sur cette question ; estiment qu'il faut poser la question aux familles ; pensent simplement à un manque d'information ou identifient l'effet de seuil.

### **Migration**

La plus grande précarité de certains groupes de la population, composés souvent de personnes issues de la migration, se retrouve dans le quatrième obstacle identifié par les candidats : les difficultés linguistiques. Plusieurs demandent une traduction des formulaires ou un accompagnement administratif plus actif, soit de la part des instances de l'administration cantonale, soit des associations, moyennant plus de moyens mis à la disposition de celles-ci.

### **Crainte de la stigmatisation**

Comme les difficultés linguistiques, la gêne de demander de l'aide est également remarquée par 13 candidats. La crainte de la stigmatisation est surtout soulignée par les hommes (20% contre 11% pour les femmes), tandis que les difficultés linguistiques sont relevées plutôt par ces dernières (21% des femmes) contre (10% des hommes). Cette crainte reflète une tendance des hommes à s'identifier à celui qui procure la sécurité économique à sa famille et, de ce fait, la plus grande honte éprouvée en cas d'incapacité économique.

### **Effet de seuil**

La question de l'effet de seuil est uniformément identifiée comme un obstacle à l'accès aux prestations, quelle que soit la couleur politique des candidats, ainsi que le barème RDU (revenu déterminant unifié). Ces deux problématiques montrent les mêmes répartitions hommes – femmes.

### **Accès à internet**

C'est la grande homogénéité des réponses des candidats écologistes, qui permet de faire passer une de leur préoccupation, l'accès uniquement par internet de certains formulaires, parmi les sept premiers obstacles mentionnés, aucun autre parti ne mentionnant ce facteur.



### III. Mesures pour améliorer l'accès des familles aux prestations de soutien

#### Données chiffrées

Les principaux chiffres par ordre décroissant et par genre

<b>Variables</b>	<b>Nombre total</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Nombre d'hommes</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Nombre de femmes</b>	<b>Fréquence</b>
Campagne d'information	33	43%	17	35%	16	57%
Simplifier les procédures	20	26%	11	22%	9	32%
Guichet unique	20	26%	15	31%	5	18%
Traduire la documentation dans les langues étrangères	8	10%	4	8%	4	14%
Améliorer l'accès pour les familles allophones	6	8%	3	6%	3	11%
Soutien accru aux associations	5	7%	3	6%	2	7%
Multiplier les points d'info et les acteurs	5	7%	3	6%	2	7%
Meilleure coordination entre les institutions et les associations	5	7%	2	4%	3	11%

## **Commentaires**

58 mesures ont été proposées par les candidats pour améliorer l'accès des familles aux prestations de soutien à la famille, dont les principaux chiffres sont présentés ci-dessus.

### **Campagne d'information**

Après la constatation que le manque d'information est un des obstacles majeurs à l'accès aux prestations, mener une campagne d'information sur les prestations est la première mesure citée par 33 candidats. Les femmes se montrent légèrement plus sensibles à la question de l'information (57.1%) que les hommes (34.7%).

### **Guichet unique et multiplication des points infos**

Toujours dans l'idée de mieux informer, nombreux sont ceux qui souhaitent la mise sur pied d'un guichet unique, voire d'une help line. Dans ce lieu, les gens pourraient non seulement poser des questions, mais aussi trouver du soutien pour remplir des formulaires jugés souvent trop complexes. Pour atteindre le même objectif, certains candidats imaginent plutôt une multiplication des points d'informations et des acteurs. C'est essentiellement une demande des partis de gauche (socialistes et ensemble à gauche) et des écologistes, de même qu'un soutien accru aux associations.

### **Complexité structurelle et complexité administrative**

La complexité à Genève est double : complexité d'un système morcelé entre Etat et associations et complexité des formulaires pour obtenir des prestations. Cette perception s'exprime à travers la demande de simplification des procédures évoquée par 20 personnes. 5 personnes demandent aussi une meilleure coordination entre institutions et associations pour pallier à la complexité structurelle, dont un peu plus de femmes.

### **Migration**

Au niveau des mesures qui pourraient être prises pour faciliter l'accès des familles de langue étrangère aux prestations, outre les questions de traduction, sont également proposées l'augmentation du nombre d'éducateurs migration et de travailler avec le bureau d'intégration.

#### **IV. Mesures pour développer la politique familiale**

Sur les 84 propositions énoncées pour développer la politique familiale par les 77 candidats au Grand Conseil, il y en a :

- 25 concernant les prestations sociales
- 23 concernant le travail (formation également)
- 11 concernant le logement
- 10 concernant la famille
- 7 concernant la fiscalité
- 3 concernant l'égalité Hommes/Femmes
- 5 concernant divers domaines

Nous vous présentons, dans les tableaux ci-dessous, les 12 propositions les plus mentionnées (entre 20 et 4 fois) par ordre décroissant.

## Données chiffrées

### Les principaux chiffres par ordre décroissant par thème et par genre

<b>Variables</b>	<b>Nombre total</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Nombre d'hommes</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Nombre de femmes</b>	<b>Fréquence</b>
<b>TRAVAIL</b>						
Favoriser les postes à responsabilité à temps partiel / Inciter les PME à le faire	20	26%	9	18%	11	39%
Développer le télétravail	15	20%	7	14%	8	29%
Assouplir les horaires de travail	11	14%	8	16%	3	11%
Favoriser le job sharing	9	12%	3	6%	6	21%
Sensibiliser les employeurs à favoriser la flexibilité de la vie professionnelle	6	8%	3	6%	4	11%
Développer l'emploi et la formation continue	4	5%	1	2%	3	11%
<b>PRESTATIONS SOCIALES</b>						
Plafonner les primes d'assurance maladie à 10% du revenu	9	12%	5	10%	4	14%
Augmentation des allocations familiales	6	8%	3	6%	3	11%
<b>LOGEMENT</b>						
Offrir un logement abordable et digne	8	5%	4	4%	4	14%
<b>FISCALITE</b>						
Déplafonner les frais de garde	9	12%	6	12%	3	11%
Augmenter les allègements fiscaux	8	10%	7	14%	1	4%
<b>EGALITE HOMMES FEMMES</b>						
Promouvoir égalité H/F et partage de l'éducation des enfants	7	9%	0		7	25%
<b>FAMILLE</b>						
Reconnaître le temps éducatif	4	5%	0		4	14%

## Les chiffres principaux par ordre décroissant et par parti politique

Variables	EAG 4 Nbr	MCG 9 Nbr	PDC 14 Nbr	PLR 10 Nbr	PS 21 Nbr	UDC 3 Nbr	Verts 16 Nbr	Totaux Nbr
<b>TRAVAIL</b>								
Favoriser les postes à responsabilité à temps partiel	1	0	0	0	7	0	12	20
Développer le télétravail	0	0	2	0	6	0	7	15
Assouplir les horaires de travail	0	0	3	1	6	0	1	11
Favoriser le job sharing	0	0	0	0	0	0	9	9
Sensibiliser les employeurs à favoriser la flexibilité de la vie professionnelle	0	1	0	0	0	0	5	6
Développer l'emploi et la formation continue	0	0	0	0	4	0	0	4
<b>PRESTATIONS SOCIALES</b>								
Plafonner les primes d'assurance maladie à 10% du revenu	1	0	0	0	8	0	0	9
Augmentation des allocations familiales	0	0	1	1	4	0	0	6
<b>FISCALITE</b>								
Déplafonner les frais de garde	0	0	4	5	0	0	0	9
Augmenter les allègements fiscaux	0	1	5	0	0	2	0	8
<b>LOGEMENT</b>								
Offrir du logement abordable et digne	0	0	0	0	4	0	4	8
<b>EGALITE HOMMES FEMMES</b>								
Promouvoir égalité H/F et partage éducation des enfants	2	0	0	1	1	0	3	7
<b>FAMILLE</b>								
Reconnaître le temps éducatif	0	0	1	0	0	0	3	4

## Commentaires

### Répartition par parti politique

Il y a clairement deux manières d'envisager de développer la politique familiale par les partis politiques.

La première favorise de nouveaux modes de travail, plus souples et qui tiennent davantage compte de la vie des familles. Ce sont les propositions de : favoriser les emplois à responsabilité à temps partiel mentionné par les Verts 12 fois, les socialistes 7 fois et Ensemble à gauche 1 fois ; développer le télétravail proposé par les Verts et les socialistes ainsi que par 2 PDC et le job sharing proposé exclusivement par les Verts.

La deuxième voie ne remet pas en cause l'organisation du travail mais privilégie l'action sur la fiscalité avec soit des déductions fiscales, mesures proposées par les membres du PDC majoritairement (5 sur 8, 2 UDC et 1 MCG), soit le dé plafonnement des frais de garde proposé par des membres du PDC et des Libéraux Radicaux.

Les autres mesures pour développer la politique familiale, qui ressortent sont :

- En ce qui concerne les prestations sociales, le poids des primes d'assurance maladie est une préoccupation pour 12 personnes dont huit du parti socialiste qui sollicitent un plafonnement des primes à 10% du revenu.
- Une augmentation des allocations familiales est souhaitée par 4 personnes du PS, une du PDC et une du PLR.
- Pour ce qui est du logement, seul 4 candidats du PS et 4 des Verts proposent que les familles puissent avoir accès à un logement abordable et digne.

A relever encore que l'égalité hommes femmes en matière de partage du travail et de l'éducation des enfants est sollicitée par trois membres des Verts, deux membres d'Ensemble à Gauche, un socialiste et une personne du PLR

Enfin la reconnaissance du temps de travail éducatif est reconnue comme faisant partie intégrante du bien commun par seulement 3 Verts et un PDC

### Répartition par genre

Pour ce qui est de la répartition par genre de ces douze propositions, nous constatons une différence sensible en ce qui concerne l'assouplissement des horaires de travail qui est demandée par 8 hommes

mais seulement 3 femmes, alors qu'à l'inverse le job sharing est souhaité par 6 femmes contre 3 hommes.

Une très nette différence se remarque également pour ce qui est des allègements fiscaux qui sont proposés par 7 hommes et seulement une femme.

Enfin nous constatons aussi que la question du partage du travail et de l'éducation des enfants, ainsi que la reconnaissance du temps éducatif comme faisant partie intégrante du bien commun ne sont proposés que par des femmes.

## **V. Observatoire et/ou Secrétariat des familles**

### **Observatoire des familles**

La mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève présente des avantages pour 66 candidats interrogés. Les principaux avantages énoncés sont : une meilleure connaissance des familles et de leurs besoins grâce à un monitoring continu ; la possibilité d'avoir des données chiffrées scientifiques sur les familles ; une meilleure analyse de la situation car basée sur des données fiables ; une meilleure coordination des politiques familiales ; une meilleure coordination interdépartementales et une lecture transversale des politiques publiques ; la possibilité d'obtenir des recommandations par rapport à la politique familiale ; une amélioration de la situation des familles ; une amélioration de l'accès aux prestations grâce à un service personnalisé ; une anticipation de l'évolution des familles ; une reconnaissance de l'importance de la politique familiale.

Les désavantages relevés sont, par contre, les suivants : le coût d'un Observatoire des familles ; l'augmentation de la fonction publique par la création d'une nouvelle strate administrative ; une inflation administrative au détriment des aides directes ; une complexification de l'Etat ; une utilité pas avérée ; le risque d'avoir un Observatoire universitaire trop détaché des réalités du terrain ; la crainte que les recommandations de l'Observatoire ne débouche pas sur des actions concrètes ; une absence de force de proposition ; une étude des problématiques plutôt que leurs résolutions ; la création d'un doublon avec l'OCSTAT ; la production de statistiques inutiles ; la politique familiale doit être décidée par le Grand Conseil et non déléguée à une structure administrative ; le risque de non objectivité des recommandations d'un tel Observatoire ; une invasion de la vie privée et une étatisation de la famille.

D'une manière générale, tous les candidats, à part les représentants de l'UDC, voient des avantages dans la création d'un Observatoire de la famille. Si quelques socialistes ne citent aucun désavantage, ce sont principalement les démocrates-chrétiens et les libéraux-radicaux qui craignent de grever davantage le budget de l'Etat en multipliant les couches administratives. Ces derniers estiment aussi qu'il n'est pas utile de créer une nouvelle structure, l'OCSTAT fournissant déjà des données chiffrées. Plusieurs candidats écologistes soulignent le risque que les résultats des recherches soient pris en compte de façon nuancée par les pouvoirs publics et certains libéraux-radicaux pensent que la structure fait doublon avec l'OCSTAT. Ce sont les UDC qui sont les plus farouchement opposés et en parlent comme d'une « usine à gaz » ne présentant aucun avantage.

### **Secrétariat à la Familles**

Sur les 77 réponses reçues seuls 6 candidats, dont 5 du PLR et un du MCG, sont opposées à la mise sur pied d'un Secrétariat à la famille.



Les principaux éléments favorables relevés sont : une meilleure coordination entre les différentes politiques publiques concernant les domaines liés à la famille ; un lieu de concertation, de dialogue et un renforcement des liens entre les parties concernées par la famille ; une cohérence de l'action touchant les enfants et la famille ; une meilleure prise en considération de la diversité des modèles familiaux et des milieux de vie ; une meilleure connaissance des besoins des familles et des prestations à développer pour y répondre ; la possibilité d'avoir une politique transversale notamment entre la formation, le social, l'économie et la santé.

Les familles seraient ainsi mieux défendues qu'actuellement et le suivi des prestations serait plus assuré.

Pour treize candidats (4 PS, 3 Verts, 3 PDC 2 PLR et 1 MCG), un Secrétariat à la famille ne présenterait aucun désavantage et onze candidats (6 Verts, 2 EAG, 2 PDC et 1 Socialiste) n'ont fait aucun commentaire à ce sujet.

Pour ceux qui n'y sont pas favorables, les principaux désavantages identifiés sont : un accroissement du poids de l'État pour 13 personnes soit 5 PDC, 4 PLR, 2 MCG, 1 UDC et 1 Verts ; la possibilité de créer des doublons, des lourdeurs administratives et une inefficacité du système. La création d'un organe administratif supplémentaire et surtout le fait que la politique familiale ne peut être cantonnée à un seul département sont également mentionnés. Ce coût supplémentaire pour l'État ne pourrait pas être redistribué à d'autres prestations familiales.

## VI. Annexes

### Annexe 1 : Questionnaire

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.
  - a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?
  - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?
  
2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)
  - a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?
  - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?
  
3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).
  - a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?
  - b) Quels en seraient les désavantages ?
  
4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).
  - a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?
  - b) Quels en seraient les désavantages ?
  
5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.
  - a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?
  - b) Quelles sont les mesures que vous préconiseriez pour la développer ?